

## LE KOSOVO A LA CROISEE DES CHEMINS

Catherine Perron  
CERI/FNSP

« Le temps est venu de passer à la phase suivante du processus politique »<sup>1</sup>. Cette petite phrase apparemment anodine de Kofi Annan, est-elle le premier pas vers une reconnaissance internationale de l'indépendance du Kosovo si ardemment souhaitée par la majorité albanaise de la province ?

Au terme de près de sept années d'une opération de maintien de la paix menée sous l'égide de l'ONU au titre de la résolution 1244 du Conseil de sécurité, les responsables et experts internationaux en sont effectivement arrivés à la conclusion qu'il était impératif de s'attaquer à la résolution de la question du statut du Kosovo, et le Groupe de contact<sup>2</sup> en charge de l'avenir de la province a laissé entendre à plusieurs reprises ces derniers temps que l'indépendance pourrait bien, en effet, en être l'issue<sup>3</sup>.

Ce dossier se propose de revenir sur les différents enjeux des négociations entamées les 21 et 22 février dernier à Vienne et d'examiner les positions et stratégies des

---

<sup>1</sup> Lettre du 7 octobre 2005 de Kofi Annan Secrétaire général des Nations Unies à Mr. Mihnea Ioan Motoc, Président du Conseil de sécurité introduisant le rapport de son envoyé spécial Kai Eide au Kosovo (Serbie, Montenegro).

<sup>2</sup> Ce groupe de contact comprend des représentants de la France, la Grande Bretagne, les Etats-Unis et la Russie.

<sup>3</sup> Cf La déclaration de John Sawers, directeur politique du Foreign office britannique du 6 février 2006 aux leaders Serbes du Kosovo selon laquelle le Groupe de contact aurait décidé que le Kosovo serait indépendant ; et les affirmations récentes du Groupe de contact selon lesquelles la solution au Kosovo devra satisfaire la volonté de sa population (à 90% albanaise). Cf. Tim Judah; *Balkan insight*, n° 21, du 16.02.2006, Balkan investigative reporting network, [www.birn.eu.com](http://www.birn.eu.com).



différents acteurs que sont la communauté internationale et ses représentants, la partie serbe et la partie albanaise.

Les enjeux des négociations relèvent avant tout de la géopolitique et de considérations relatives au droit international et constitutionnel : Comment sortir de l'impasse de la résolution 1244 qui s'engage à promouvoir « une autonomie et une auto-administration substantielles au Kosovo » tout en reconnaissant explicitement « la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République fédérale de Yougoslavie ». Quelle peut être la nature de la souveraineté garantie par le nouveau statut après l'intervention de l'OTAN en 1999 et l'implication de la communauté internationale dans la province via le protectorat de l'ONU ? Comment reconnaître à la majorité albanaise le droit à l'autodétermination sans céder sur les droits des minorités au nom duquel a eu lieu l'intervention de 1999. Quelle doit-être la nature de la relation à la Serbie voisine ? Quel impact cela aura-t-il sur la stabilité régionale et sur les Etats voisins ?

Les réponses apportées à ces questions permettront selon toute vraisemblance de débloquer une situation qui de l'avis général n'est plus tenable. On peut espérer qu'elles résoudront le problème que pose la construction d'un Etat en l'absence d'un cadre territorial clairement délimité, ainsi que les divers problèmes économiques et juridiques (notamment d'insertion dans la communauté internationale) nés de l'ambiguïté du statut actuel du Kosovo.

Mais la résolution de la question du statut du Kosovo ou autrement dit, la reconnaissance internationale de l'indépendance de la province, ne sauraient d'un coup de baguette magique résoudre tous les problèmes. Resteront les autres enjeux, tout aussi déterminantes pour l'avenir de la province, jusque là volontiers éludés par les uns et les autres et que l'indépendance a très largement occultés, tels que la gestion des bouleversements sociaux-économiques intervenus au lendemain de la guerre de 1999 et la démocratisation d'une société marquée successivement par l'expérience du communisme, du nationalisme ethnique, de l'apartheid, et de la vie sous un protectorat international.

C'est donc bien aussi de cette expérience de promotion de la démocratie qu'il importera de tirer les leçons en évaluant à la fois les effets de la mise sous tutelle internationale sur la société kosovare et la réussite de l'entreprise de greffe démocratique.